



Bulletin Municipal

N°
48



Bonne Année à tous



Janvier 2021

Mairie : 5 place de la Forge - 15240 VEBRET. Tél : 04 71 40 20 86 – Fax : 09 70 32 28 79

mairie@vebret.fr - <http://www.vebret.fr>

Renseignements utiles :

Mairie et agence postale : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de **9 h à 12 h** et de **14 h à 17 h**,
Le mercredi **de 9 h à 12 h**.

Tél. : 04 71 40 20 86.

Fax : 09 70 32 28 79

Permanence de M. le Maire : tous les vendredis et sur rendez-vous.

Bibliothèque à la mairie : dépôt de livres de la bibliothèque Centrale de Prêts du Cantal (et aussi en libre accès, l'**Ivre Boîte** sur la Place de la Forge).

Zone de WIFI gratuite : Place de La Forge et salle polyvalente.

- Relais petite Enfance : Tél. : 04.71.40.65.21
- Maison des Services Publics de Sumène Artense : Tél. : 04.71.40.87.31
- Portage des repas : Communauté de Communes Sumène Artense Tél. : 04.71.40.62.66
- Assistante sociale pour les personnes de plus de 60 ans : CLIC Tél. : 04.71.78.25.10
- École au bourg : Tél. : 04 71 40 23 77.
- Communauté de Communes Sumène-Artense à Saignes : Tél. : 04 71 40 62 66.
- Service des Eaux et Assainissement (SIDRE du Font-Marilhou) : Tél. : 04 71 40 81 20
- Urgence dépannage Enedis (ex E.R.D.F.) : Tél. : 09 72 67 50 15. (Appel non surtaxé)
- Collecte des ordures ménagères : le mercredi matin
- Collecte des encombrants : à la demande (110 euros par tonne) ou gratuit par les particuliers.
- Déchetterie : Zone D'activités Du Ruisseau Perdu (Route de Madic) 19110 BORT-LES-ORGUES
 - HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :
 - Lundi, Mardi, Mercredi, Samedi 9h-12h et 14h-18h. Fermée le Jeudi
 - Si besoin, numéro joignable : Communauté de Communes Ussel 05.55.95.35.38

Nouvelle Rubrique sur le site : **Vos Annonces Immobilières et locatives en ligne**

La commune de Vebret vous propose de mettre en ligne vos annonces immobilières ou locatives sur son site www.vebret.fr

Pour cela, vous pouvez nous faire parvenir par e-mail à mairie@vebret.fr votre texte et 1 photo en n'oubliant pas de mentionner vos coordonnées et n° de téléphone.

Le bulletin municipal est édité sur papier par nos soins. Il en existe une version sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.vebret.fr/vie-municipale/bulletin-municipal/>



Le mot du Maire

En ce début d'année 2021, la parution de ce nouveau bulletin municipal me permet de faire un bilan de l'année écoulée, de vous présenter les grandes lignes des projets en cours et de vous présenter au nom du conseil municipal nos vœux pour cette nouvelle année.

Pandémie, confinement, couvre-feu, l'année 2020 aura été une année sans précédent. Bien que nous ayons dû faire face à de nombreuses difficultés, le conseil municipal s'est attaché à rendre cette période difficile plus supportable et a travaillé sur des projets importants pour la commune.

Réouverture de l'école, maintien des soirées d'été grâce aux associations, fleurissement, distribution de cadeaux pour les plus âgés par les membres du CCAS, décoration de la place pour Noël, notre priorité a été de conserver ce lien social si important à nos yeux.

Parallèlement, de nombreux travaux ont été réalisés et d'autres sont en cours.

La rénovation de la salle polyvalente touche à sa fin. Les travaux du commerce situé sur la place devraient débiter mi 2021.

L'embellissement de Cheyssac avec l'enfouissement de tous les réseaux, la création d'espace commun, la réfection de la quasi-totalité de la voirie sont inscrits au budget 2021. Ils devront être précédés de travaux très importants sur le réseau d'assainissement dont l'étude est en cours.

La situation sanitaire actuelle rend encore plus importante les actions que nous pouvons mener, que ce soit la gestion du quotidien ou la préparation de l'avenir.

Cet avenir, nous le souhaitons différent de l'année passée sur bien des points.

Je vous présente donc au nom du conseil municipal une excellente année 2021.

Que la période compliquée que nous vivons actuellement soit bientôt un mauvais souvenir afin que nous puissions tous nous retrouver pour faire vivre VEBRET!

Fabrice Meunier, maire

Sommaire

2	<i>Renseignements utiles</i>	11	<i>CCAS : cadeaux des Anciens</i>	21	<i>Comité d'Animation et des Loisirs</i>
3	<i>Mot du Maire</i>	12	<i>Commission Communication</i>	21	<i>Informations rénovation</i>
4	<i>Les œillets</i>	13	<i>Epicerie-yourterie</i>	21	<i>Sudoku</i>
5	<i>Défibrillateur à Vebret</i>	13	<i>Incivilités</i>	22	<i>Rivières et ruisseaux</i>
6	<i>11 novembre</i>	14	<i>Réunions conseils municipaux</i>	24	<i>Patrimoine : la Salers</i>
6	<i>La croix de Montpigot</i>	16	<i>Démographie</i>	25	<i>Clin d'œil</i>
7	<i>Plantation tilleul à Couchal</i>	16	<i>Appels à contribution</i>	26	<i>Les fours à pains</i>
7	<i>Secrétaires de Mairie</i>	17	<i>La vie à l'école</i>	28	<i>A vos plumes : notre pays magnifique</i>
8	<i>Commission Voirie Bâtiments</i>	18	<i>Sorties scolaires</i>	28	<i>A vos plumes : Chez le gerlaire</i>
10	<i>Commission Loisirs Animations</i>	19	<i>Amicale Parents d'élèves</i>	30	<i>Mots croisés</i>
10	<i>Dates des marchés</i>	19	<i>Ecole foot Sumène Artense</i>	31	<i>Balade entre Rhue et Couzans</i>
11	<i>Commission Embellissement</i>	20	<i>Club Les Bruyères</i>	32	<i>Paris Cheyssac...</i>

La page d'Éliane

Les œillets

Autres noms de l'œillet : Diosanthos, dianthus, famille des caryophyllacées

Ils sont appelés « fleur de Zeus » par les Grecs et « fleur de « Jupiter » par les Romains. Ils fleurissent en été, ils étaient utilisés lors des fêtes célébrées en l'honneur d'une divinité, il est possible de confectionner des couronnes.

Les différents types d'œillets

Les sauvages : on trouve ces deux espèces sur la commune.

L'œillet des chartreux : dianthus sanguineum, ou carthusianorum,

L'œillet superbe : dianthus superbus, plante vivace de 30 à 60 cm de haut, que l'on trouve dans les bois, les sols riches en humus, en montagne.

Les vivaces, ce sont les mignardises, les plumarius, œillets parfumés de différentes couleurs.

Les bisannuels, tels que les œillets de poète ou dianthus barbatus.

Les annuels, œillets de Chine (dianthus chinensis) ou œillets des fleuristes (dianthus caryophyllus).



œillets mignardise

Les Caractéristiques : La hauteur est de 30 à 80 cm, la plantation s'effectue tous les 15 à 30 cm, la floraison a lieu de mai à septembre.

Ce qu'ils aiment : La chaleur, le plein soleil, les terrains calcaires, pas trop humides en hiver.

Ce qu'ils détestent :

Les terrains humides se gorgeant d'eau en hiver.

Les boutures

Elles se font en septembre. Coupez des rameaux non fleuris de 8 à 10 cm de long, éliminez quelques feuilles. Vous obtiendrez des plants identiques au plant mère pour réaliser des bordures fleuries et parfumées, à moindre frais.

Maladies et parasites

Les pucerons « qui dit fourmis dit pucerons »

Les larves de coccinelle dévorent chacune 800 pucerons pendant leur transformation à l'état adulte, environ pendant deux à trois semaines, ensuite elles en dévorent 150 par jour. C'est un redoutable prédateur.

Les larves de chrysope sont encore plus voraces.

Les sites de jardinage en proposent à la vente.

On peut aussi, pulvériser une préparation à base d'une cuillère à soupe de savon noir diluée dans un litre d'eau tiède.



œillet de poète rouge

L'oïdium

Appelé aussi maladie du blanc, c'est un champignon très courant. Dès l'apparition des premiers symptômes, éliminez les parties atteintes (les brûler). Ne pas les mettre au composteur, car elle se transmet très facilement. En prévention, pulvérisez du purin d'ortie ou de prêle ou d'ail sur les feuilles. Le lait de vache demi-écrémé a des vertus fongicides, (à diluer 100ml dans 1l d'eau.)

La rouille

C'est un autre champignon qui apparaît sur le dessus des feuilles les plus anciennes, en formant des taches jaunâtres.

Une solution de purin de prêle à 10% est efficace.



Œillets de poète

Astuce.

Après la floraison, coupez les tiges des fleurs fanées à quelques centimètres au-dessus du sol.

Les œillets annuels doivent être arrachés car ils ne refleuriront pas.

Autres types d'œillets : Les œillets d'Inde

A voir, au jardin des olfactives à Coex-Vendée, la collection agréée d'œillets.

Eliane Ponty

Infos municipales

NOUVEAU : Un défibrillateur à Vebret

Sécurité et 1^{er} secours

Un défibrillateur a été installé dans le bourg. Le défibrillateur (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Il doit être installé place de la Forge sur le pignon de la mairie, face à la salle des fêtes.

Afin de permettre à un maximum de personnes de découvrir le fonctionnement du DAE (Défibrillateur Automatisé Externe), nous organiserons une journée de sensibilisation sur son utilisation.

Nous sommes également à l'étude d'une journée de formation aux gestes de premiers secours.



Pour ceux qui seraient intéressés par ces actions, contactez-nous à l'adresse suivante : vebret.communication@orange.fr ou par l'intermédiaire de la mairie.

Blandine Demazoin

Commémoration du 11 novembre 2020

La cérémonie du 11 novembre 1918 a eu lieu cette année en petit comité. Traditionnellement un repas est organisé avec les anciens combattants mais compte tenu du contexte actuel, ce repas n'a pu avoir lieu.



La croix de Montpigot



Par un petit matin ensoleillé et légèrement frisquet, les habitants de Montpigot ont partagé un moment convivial et chaleureux sous des chênes



centenaires avec vue panoramique sur le bourg de Vebret embrumé et le puy de Sancy enneigé !



C'est avec émotion que nous avons pu remettre en place la croix qui veillait sur Montpigot, et nous remercions chaleureusement Alexis Hanicotte et Simon Fitting qui l'ont rénovée.

Lucie Salesses

Plantation du Tilleul à Couchal le 14 novembre 2020

Par respect du souhait de Simone Juillard et en remplacement d'un ancien tilleul, à Couchal, 2 rue du lavoir, nous avons planté un nouveau tilleul.

Arbre protecteur, dans la mythologie, il était le symbole de l'Amour, de l'Amitié et de la fidélité.

Dans cinq ou dix siècles il sera toujours là, dans notre commune, souvenir de tous ceux qu'il verra passer....



Roger Villien

Le Mot de Sandrine, notre ancienne-secrétaire de mairie

Qu'il est loin ce mois de mars 2012, où je suis arrivée à la mairie de Vebret. Et il semble si proche pourtant...

Les années filent et voilà que s'ouvre une nouvelle porte, de nouvelles opportunités...

Avant mon départ, je voulais vous exprimer ma grande reconnaissance et ma profonde estime.

Avoir travaillé à vos côtés m'a permis d'acquérir une grande expérience professionnelle mais également de faire de belles rencontres.

Vous dire au revoir c'est tourner une page. Un moment intense,

fait de nostalgie et de mille bons souvenirs. Merci à toutes et tous pour votre gentillesse et votre bienveillance.

Je souhaite également remercier tous les élus des différents conseils municipaux, avec qui j'ai pu travailler en confiance.

A chacune et chacun, je souhaite une bonne continuation, au plaisir de vous revoir dans d'autres lieux

Sandrine Liadouze



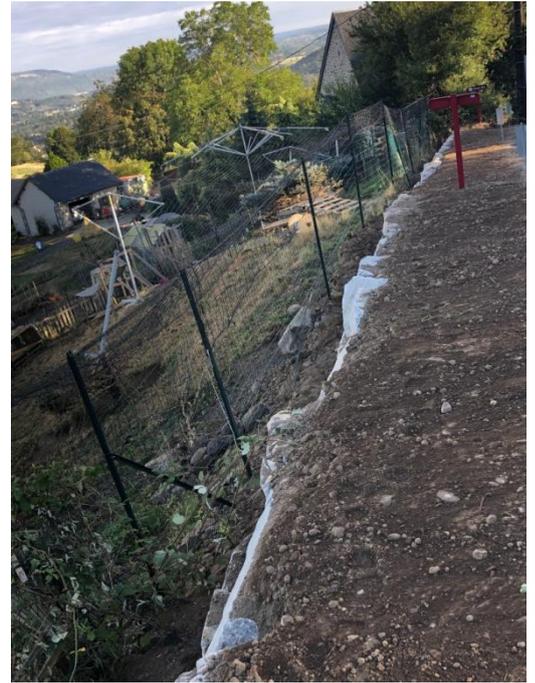
Cécile Godefroy, nouvelle secrétaire
avec M. le Maire.

Commission Voirie Bâtiments

La commission bâtiments et voiries a procédé, durant ces 6 derniers mois, à la réalisation de 2 chantiers de réfection de murs en pierre, extrêmement dégradés et dangereux.



Le premier est situé à Prunet bas, sur la route de Prunet haut, à hauteur de l'habitation de Mr Waffa : le mur, qui s'éboulait dans sa propriété, menaçait directement la chaussée qui commençait à s'affaisser. Ces travaux d'encochement et de reprise de l'accotement ont été réalisés par l'entreprise RMCL.

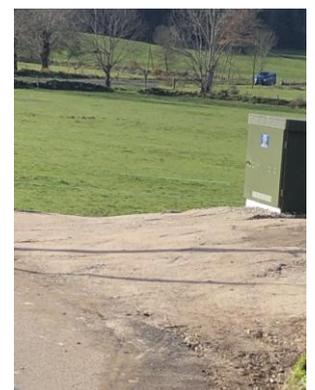


Le second a eu lieu aux Essards :



Il s'agit du mur qui soutient le chemin non goudronné entre les Essards et Cheyssac, qui passe au dessus de la maison de Mme Coeffic. En raison de son très mauvais état, il créait un fort affaissement sur l'accotement et s'éboulait dans sa propriété. Ce travail d'encochement a été effectué par L'entreprise Luc Rodde.

D'autres travaux ont aussi eu lieu à **Courtilles**, visant à raccorder au réseau électrique des panneaux solaires installés par la SCEA Dauphin sur leur bâtiment agricole. La commission s'est assurée de la bonne réalisation de ces travaux à la charge d'ENEDIS.



- Suite au passage annuel de la société d'inspection des bâtiments recevant du public, l'entreprise Pourteyroux a effectué les modifications et réparations électriques nécessaires à l'école et à la chaufferie de la salle polyvalente.

- **Les travaux de rénovation de la salle polyvalente.**

Ils continuent sous le contrôle de Dominique Chavinier, Michel Escudier, Fabrice Meunier et Arnaud Moreau, pour être finalisés en fin d'année. Les travaux ont repris début novembre avec la démolition, faite en interne, par Alexandre Séré. Ils sont réalisés par les entreprises Pelissier pour ce qui est des placo-peintures; TAZE pour l'électricité et les éclairages ; Christophe Moulier pour la ferronnerie et Richard Besson pour la menuiserie intérieure.



La salle sera ainsi plus fonctionnelle, beaucoup mieux isolée et avec une meilleure acoustique. Déjà très prisée, elle en sera d'autant plus attractive.

- Le projet du commerce se poursuit, bien que mis entre parenthèses durant le deuxième confinement. Le dossier architectural est dans sa deuxième phase. La partie subvention et cahier des charges a débuté en collaboration avec Mme Lamberet Émeline de Bassignac, qui nous apportera toute son expertise dans cette étape complexe mais essentielle.
- Concernant les travaux prévus à Cheyssac, le bureau d'étude sur l'assainissement a été choisi. Il a déjà œuvré sur les premiers relevés qui se poursuivront jusqu'au printemps - été 2021. Ainsi un diagnostic du réseau et de la station pourra être établi afin de mettre en place des solutions efficaces et viables pour notre système d'assainissement futur.
- Il est également prévu de remplacer les menuiseries situées façade sud, du logement du rez-de-chaussée du presbytère.
- un défibrillateur autonome externe (DAE) a été installé sur le pignon de la mairie, face à la salle polyvalente, pour la sécurité de chacun.

Ce deuxième bulletin vient conclure une année 2020 très fortement perturbée pour chacun d'entre nous.

Néanmoins, nous souhaitons à tous que vous ayez passé de très bonnes fêtes de fin d'année et la perspective d'une année 2021 pleine de réussite !



Les membres de la commission bâtiments, voiries, Arnaud Moreau

Commission Loisirs Animations

Dans le courant de l'été, à une période où dans de nombreuses contrées voisines, les manifestations festives s'annulaient pour cause de protocoles sanitaires fastidieux et de demandes administratives contraignantes, la CLA s'est mobilisée et affichait sa détermination.

Il s'agissait de renouveler, sur la place de la Forge, les soirées commerçantes et associatives, "marché de pays" du vendredi, qui avaient vu le jour durant l'été 2019.

C'est ainsi qu'avec la coopération et approbation des services de la Gendarmerie (COB Ydes) et de la Préfecture, dans le respect des mesures "anticovid" et des dispositions du plan "Vigipirate", 7 soirées ont pu avoir lieu.



Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les associations impliquées (Sté de chasse, APE, comité des fêtes) ont eu à cœur d'organiser la vente de bons "p'tits plats" et d'en retirer quelques subsides. Il est à souligner que la dernière soirée a été réalisée par toutes les associations au profit du "club des Bruyères".

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui ont pris part à l'organisation de ces soirées.

Certes, il a fallu se passer de notre fête patronale, de son feu d'artifice et nous avons fondé l'espoir d'organiser un "gros marché de Noël" mais à l'heure où nous vous écrivons, il faut se rendre à l'évidence que la covid-19 est hélas encore trop active et les mesures gouvernementales de lutte ne nous autorisent pas de rassemblement.

L'année 2020 ne nous aura rien épargné et nous ne pouvons envisager que des jours meilleurs.

Philippe Pauliac

Dates à venir des Marchés, place de la Forge à Vebret, dimanche matin:

Janvier : 17 et 31

Février : 14 et 28

Mars : 14 et 28

Avril : 11 et 25

Mai : 9 et 23

Juin : 6 et 20

Juillet : 4 et 18



Commission Embellissement

A l'ancienne école de Couchal, l'atelier des fleurettes a planté ses racines.

Il est animé par un groupe de bénévoles qui a pour ambition d'embellir Vebret, bien que ce village ait déjà beaucoup de charme.

Ce groupe s'active dans la joie et la bonne humeur pour créer des parterres, des massifs, des décors, etc...

Parallèlement, nous préparons la création d'un troc de fleurs permanent, dans cette école.

Celui-ci ouvrira ses portes le premier mars prochain (sous réserve toutefois des contraintes sanitaires).

Les modalités sont simples : chacun pourra apporter des graines, des bulbes, des boutures, des fleurs, etc... et repartira avec d'autres en échange.

Des règles de bases seront imposées:

- pas de professionnels;
- aucun échange d'argent;
- les plantes malades ou invasives sont à proscrire.

Un grand merci à tous ceux qui nous aident dans ce projet.



Nous aimerions continuer à faire de cet atelier un lieu convivial où chacun peut venir échanger ses connaissances, ses conseils, son savoir-faire afin de créer une belle dynamique fleurie !

La crise sanitaire nous oblige à repousser les démarches pour obtenir le label de «village fleuri», mais nous y pensons!

Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre, rendez-vous les mercredis à 15h à l'école de Couchal.

Un cahier se trouve à la mairie, vous pouvez y noter vos envies, bons plans, propositions fleuries...

Lucie Salesse

Infos CCAS : Cadeaux des anciens

Cette année, le traditionnel repas des aînés n'a pu avoir lieu. Les membres du CCAS, qui l'organisent habituellement, ont souhaité apporter un peu de chaleur à nos aînés.

La semaine du 14 au 20 décembre plus de 120 foyers ont reçu la visite des membres du CCAS qui leur ont apporté une boîte de chocolats et une glacière aux couleurs de la commune. Du chocolat pour la gourmandise et une glacière pour profiter des jours meilleurs qui arriveront.



Le 12 septembre 2020, Simone JUILLARD nous a quittés. Membre actif depuis de nombreuses années du CCAS, Simone s'occupait également de l'église de notre village. Les membres du CCAS ont décidé que malgré son départ, sa place en leur sein restera vacante et que son nom continuera à figurer sur les registres.

Huguette Touraille

Epicerie Yourterrie

Depuis 2019 la municipalité a le projet d'ouvrir un commerce de proximité. En attente des travaux dans le local dédié, l'équipe municipale a mis à disposition de Madame POISSONNIER, suite à la présentation de son projet fin juin 2020, une parcelle du camping municipal dans le cadre d'une autorisation d'implantation temporaire de local type HLL. Elle devait permettre une implantation d'une épicerie et d'un snack à partir de juillet 2020. Cette autorisation prenait fin le 31 décembre 2020. Les points de raccordement aux réseaux électrique, d'eau potable et d'assainissement ont été pris en charge en totalité par la commune.

Pour des raisons indépendantes à la commune, l'ouverture a eu lieu début octobre.

Après information communiquée à Madame POISSONNIER, l'équipe municipale n'a pas souhaité reconduire l'autorisation au-delà de la date initialement prévue.

L'équipe municipale s'inscrit en faux concernant les déclarations tenues dans la presse locale ainsi que sur certains réseaux sociaux.

Incivilité, soyons tous responsables.

Déchets sauvages, pollution, dégradations du bien publique ou privé, ou simplement jets de mégots dans la nature avec risques d'incendie..... Les conséquences peuvent être trop graves pour ne pas y réfléchir.

Nous sommes TOUS concernés !



Comment réagir : par le dialogue, par l'éducation, par une prise de conscience de chacun, par notre vigilance ?

Sauvons ce privilège, cette chance de vivre encore dans cet environnement exceptionnel, cette belle nature, ces villages à taille humaine.

Respectons la nature et ses habitants, nous serons TOUS gagnants.

Roger Villien

Les réunions du Conseil municipal

Le bulletin présente un condensé des conseils municipaux. Le compte-rendu intégral de chaque réunion est consultable en Mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse : <https://www.vebret.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/>

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 10 juillet 2020

Désignation des délégués du conseil municipal et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Les 3 délégués sont : Messieurs Fabrice MEUNIER, Philippe DAUPHIN et Arnaud MOREAU.

Les 3 suppléants sont : Mesdames Huguette TOURAILLE, Blandine DEMAZOIN et Laurence DELMAS.

Confirmation des opérations : Fonds Cantal Solidaire 2019 - 2021 - Programmation 2020/2021

Pour l'année 2020-2021, l'estimation des travaux de voiries s'élève à 123 628.75 € HT.

Plan de financement de l'opération :

- Fonds Cantal Solidaire 2020	20 000.00 €	- DETR 2020	24 726.00 €	- Autofinancement	78 902.75 €
-------------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------	-------------

Désignation d'un correspondant défense : **Monsieur Philippe PAULIAC.**

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 02 octobre 2020

- Assistance à maîtrise d'ouvrage – Commerce par Madame Emeline LAMBERET, Consultante développement rural et fonds européens, pour un montant de 8 500.00 € H.T.
- Convention de contrôle technique dans le cadre de la rénovation d'un commerce par Bureau Veritas pour un montant de 4 200.00 € HT
- Approbation du rapport annuel 2020 de la CLECT en date du 6 août 2020.
- Convention de servitudes ENEDIS - Courtilles avec une indemnité unique de 156.00 € pour la pose d'un poste permettant le branchement sur d'une installation photovoltaïque appartenant à la SCEA Dauphin par 14 POUR.
- Indemnité de gardiennage des églises communales 2020 de 120,97 € au Père Michel MALVEZIN, Curé de la paroisse
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2019 consultable sur le site www.services.eaufrance.fr
- Décisions modificatives DM 2020-001 & DM 2020-002 - Assainissement
- Décisions modificatives DM 2020-001 - Commune
- Vente, ZAC de Verchalles, à la SCEA Dauphin, par 14 POUR, de 2592 m² de terrain au prix de un euro le mètre carré avec l'ensemble des frais (géomètre, notaire) à la charge de l'acquéreur.
- Achat de 14 chèques Chèq'Kdo Cantal 2020 de 50.00 € pour les employés de la commune.
- Acquisition d'un copieur couleur à la mairie. Devis de l'entreprise COPY CLASS d'un montant de 3 100.00 € H.T.
- Rachat de concession - Ancien cimetière - B 20-21 au même prix qu'elle a été vendue en 1974 soit 38.00 € à la propriétaire qui en fait don à l'Amicale des Parents d'Élèves de Vebret.
- **Tarif et durées des concessions au cimetière**
 - Concessions cinquantenaires :
 - Une place, soit 1.5 m x 2.5 m = 200.00 €
 - Deux places, soit 3 m x 2.5 m = 400.00 €
 - Concessions trentenaires :
 - Une place, soit 1.5 m x 2.5 m = 100.00 €
 - Deux places, soit 3 m x 2.5 m = 200.00 €

- Tarif bascule pour utilisation occasionnelle : tarif de 2.00 € la pesée avec un minimum de 10 pesées facturées, Philippe DAUPHIN étant chargé de tenir le registre des pesées pour facturation.
- Acquisition de terrain à Rochemont par Monsieur JUILLARD et Madame GAVA à un euro le mètre carré hors taxes, frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur
- Consultation étude assainissement à Cheyssac : validation de l'entreprise SAS ALTEREO pour un montant de 24 957.04 € H.T. pour la mission de maîtrise d'œuvre.
- Une demande de subvention a été déposée auprès de l'agence de l'eau et précise que la première réunion aura lieu le vendredi 30 octobre 2020 à 10h en mairie avec tous les intervenants (DDT, MAGE, Agence de l'eau, CCSA).
- Bilan des marchés d'été très satisfaisant tant du coté des associations que du coté de la population malgré un contexte sanitaire assez compliqué.
- Point sur la rentrée scolaire : présentation du protocole sanitaire de rentrée, reprise des TAP et gestion de la cantine avec le recrutement de Madame VASSEUR en remplacement de Madame POIGNEAU.
- Le jury départemental de Villages fleuris sera présent à la mairie le lundi 26 octobre 2020 à 10h00.
- PLU i Une réunion aura lieu vendredi 16 octobre 2020 à 14h00 en mairie.
- Validation d'une candidate pour la location de l'appartement du bourg au rez-de-chaussée.
- Bulletin municipal : souhait qu'un nouveau bulletin municipal soit préparé pour janvier 2021.

CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 02 décembre 2020

- remplacement du 1^{er} adjoint démissionnaire et maintien à 3 du nombre de postes d'adjoints.
- M. Arnaud MOREAU ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1er adjoint au maire.
- Montant des indemnités de fonctions :
Maire : 40.3 % ; 1er adjoint : 10.7 % ; 2ème adjoint : 0 % ; 3ème adjoint : 6 %
Conseillers municipaux délégués : Lucie SALESE : 3 %; Laurence DELMAS : 3 %; Dominique CHAVINIER : 3 %; Philippe PAULIAC : 3 %
- Création d'emploi non titulaire adjoint administratif (emploi de secrétaire de mairie) non titulaire, à temps complet, et, suppression d'un emploi de rédacteur.
- Mise en place du régime indemnitaire de l'emploi d'adjoint administratif.
- Admission en non-valeur - Budget assainissement d'un montant de 179.74 €, la commission de surendettement ayant décidé l'effacement de la dette du redevable.
- Admission en non-valeur d'un montant de 284.35 € au budget commune (Cantine), la commission de surendettement ayant décidé d'effacer la dette du redevable
- Travaux pour la vérification des raquettes et la réparation de 3 baies sur les vitraux de l'église pour un montant de 1 005.00 € HT. (devis de Lăétitia Bastien)
- Décisions modificatives DM 2020-003 - Assainissement, fonctionnement
- Décisions modificatives DM 2020-003 – Commune, fonctionnement
- Délégation pour la signature à Monsieur MOREAU Arnaud, 1er adjoint en charge de l'urbanisme pour la déclaration préalable de construction d'une piscine déposée au nom du Maire M. MEUNIER Fabrice,
- Dissolution du Syndicat Intercommunal du Parc Industriel et Artisanal de Verchalles et conditions de sa liquidation :
- répartition de l'actif et du passif du SIPIAV entre les communes ayant participé au développement de la zone, de l'excédent global de clôture correspondant au solde de la trésorerie :

<i>Commune</i>	<i>Répartition</i>
▪ ANTIGNAC	3.91 %
▪ BORT-LES-ORGUES	50.57 %
▪ CHAMPAGNAC	9.89 %
▪ CHAMPS-SUR-TARENTAINE	10.34 %
▪ MADIC	1.15 %
▪ SAIGNES	7.13 %
▪ VEBRET	5.29 %
▪ YDES	11.72 %
- Décisions modificatives DM 2020-004 – Commune, investissement

DÉMOGRAPHIE

Décès :

- M. Roger CHASTANG à Les Clos, le 14 juillet 2020 ;
- M. Michel VERBRUGGHE à Champassis, le 14 juillet 2020 ;
- M. Louis, Paulin BROCS à Verchalles Soutro, le 29 août 2020 ;
- Mme Simone, Marie, Alphonsine CHAVIALLE épouse JUILLARD à Couchal, le 12 septembre 2020 ;
- M. Cédric LEYMARIE à Le Bourg, le 21 novembre 2020 ;
- M. Sébastien BERNARD à Sumenat, le 24 novembre 2020 ;
- M. Patrick MAREILLE à Montplaisir le 21 décembre 2020.

Naissances :

- Elena FREIST VELTRONI de Claire FREIST et de Edoardo VELTRONI ;
- Adèle COUCHOT de Gladys VITTORI et de Olivier COUCHOT.

Appel à photos !

L'équipe Communication souhaite organiser une expo photos retraçant la vie dans les villages de Vebret.

Alors, si vous avez dans vos tiroirs, albums, malles au grenier... des photos montrant votre village, les fêtes qui y ont eu lieu, les habitants... nous sommes preneurs. Si vous avez des anecdotes pour illustrer ces photos, n'hésitez pas à nous les transmettre.

Vous pouvez envoyer les photos par mail à :
vebret.communication@orange.fr

ou les déposer à la mairie (dans une enveloppe à votre nom que nous puissions vous les rendre).



Appel à vos contributions !

La nouvelle équipe Communication a besoin de vos talents de narrateur pour soutenir et étoffer notre bulletin municipal.

Si vous avez des idées d'articles et/ou des envies d'écrire, merci de nous les signaler.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : vebret.communication@orange.fr

Ou par l'intermédiaire de la mairie.

Merci d'avance pour vos aides diverses.

La vie de l'école :

La **rentrée** a eu lieu avec les mesures sanitaires en vigueur : lavages des mains réguliers pour les élèves et port du masque pour les adultes.

54 élèves sont inscrits à l'école pour l'année :

16 en maternelle

21 en CP/CE1/CE2

17 en CM1/CM2.

Quelques petits changements par rapport à l'an dernier : c'est Marilyne VASSEUR qui assure la préparation des repas depuis la rentrée, notre cantinière Annick POIGNEAU n'ayant pas pu revenir avec nous du fait de sa jambe cassée. Magali SEINCE est venue en renfort de l'équipe pédagogique, elle intervient essentiellement auprès des élèves de CP/CE1/CE2. Elle bénéficie d'un contrat civique et sera donc présente toute l'année à l'école.

La semaine du 12 au 16 octobre a eu lieu la **semaine du goût**. Les repas ont donc été conçus pour faire découvrir aux élèves les différentes spécialités culinaires de France. Comble de malchance, Maryline VASSEUR, notre cuisinière a dû s'arrêter !



L'équipe municipale est venue en renfort et s'est relayée toute la semaine pour assurer aux élèves des repas chauds et relativement conformes à ce qui avait été initialement prévu.

Magali SEINCE est venue prêter main forte aux conseillers en acceptant de venir assurer le service durant sa pause déjeuner. Nous la remercions vivement.



Les **NAP** (Nouveaux Accueils Périscolaires) auraient dû reprendre. Cette année, il était prévu de proposer aux élèves des ateliers de bricolages divers avec Jocelyne JOURNIAC; du sport avec Romain CARDANTE de la communauté de communes ; de la relaxation avec Aurélie RIVIERE ; du modelage avec Tatiana NICOLAS, de l'association TERRALHA; du jardinage avec Lucie SALESSE....

Mais la situation sanitaire et les mesures Vigipirate nous ont pris de court. A la rentrée des vacances de Toussaint, nous avons dû repenser l'organisation : les brassages de classe ont dû être limités dans la mesure du possible. Les temps de garderie ont été réservés à ceux qui n'avaient pas d'autres possibilités de garde. Les élèves restent par groupe classe et ne se mélangent plus et le port du masque est devenu obligatoire dès le CP.

Nous avons dû annuler la venue des intervenants extérieurs. Les sorties de l'école sont interdites.

En conséquence, Jocelyne n'a plus assuré les NAP bricolages au profit d'une surveillance des petits dans la cour de derrière.

Le NAP de sport a, lui, pu être maintenu. Les élèves inscrits ont donc sport une semaine sur trois sous le préau, ceci afin que chaque classe puisse en bénéficier sans que les groupes soient mélangés.

Toutefois, Lucie SALESSE et Laurence DELMAS ont assuré trois temps de **bricolages de Noël** avec les élèves de l'école. Les enfants ont réalisé des cartes de Noël qui seront distribuées aux anciens de la commune.



Ils ont également contribué à la décoration de la place de la forge en confectionnant des paquets cadeaux qui décorent les sapins.

Blandine Demazoin

Sortie à la cité des insectes de Nedde

Le mardi 15 septembre, les élèves de maternelle et de CP se sont rendus à la cité des insectes de Nedde. Cette sortie était l'aboutissement d'un travail réalisé sur le monde des insectes dans la classe de maternelle durant l'année 2019/2020.



Lors de cette journée, les élèves ont pu visiter le musée, attraper des insectes dans les jardins, observer les « petites bêtes » de la mare, fabriquer un hôtel à insectes et même déguster des vers grillés. Une journée riche en découvertes !

Spectacle de danse

Le 02 octobre, les élèves de maternelle ont pu voir un spectacle de danse contemporaine au centre culturel de Saignes. Ce spectacle intitulé 7 m² a été créé par la compagnie Le Pied en Dedans. Il a été réalisé à partir des illustrations de Lorenzo Mattotti pour le conte d'Hänsel et Gretel. Deux danseurs évoluaient dans des faisceaux lumineux. Le visuel singulier de ce spectacle a beaucoup plu aux enfants.



Cédrine Bousquet

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Amicale des Parents d'élèves de l'école de Vebret

En cette fin d'année 2020, l'Amicale des Parents d'élèves de l'école de Vebret souhaite tout d'abord remercier la générosité des donateurs. Ces dons nous aideront à participer aux besoins de l'école, aux sorties extérieures et culturelles...

Les membres de l'APE remercient également la mairie de Vebret pour l'organisation des marchés estivaux. Ces derniers ont permis de récolter des fonds non négligeables tout cela en passant des soirées conviviales dans l'entraide et la solidarité.

Pour information, au printemps, la quine annuelle sera remplacée par une tombola afin de répondre aux règles sanitaires. Des billets à 2€ l'unité seront distribués aux élèves pour la vente avant les vacances scolaires de février.

Pour finir, un nouveau bureau a été élu lors de l'AG d'octobre :

Présidente, Marie Agostini; Vice Président, Nicolas Pons; Trésorière Joëlle Lafarge; Vice Trésorière, Pauline Neyrat; Secrétaire, Julie Cheymol; Vice Trésorière, Cédrine Bousquet.

De nombreux parents souhaitent être membres, nous les remercions pour leur engagement associatif.

Malgré le contexte actuel, la vie de l'association reste essentielle pour la pérennité des actions à venir et pour nos enfants. Nous vous souhaitons, chers lecteurs, de joyeuses fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous!

Pauline Neyrat

EFSA : école de football Sumène Artense

Depuis début septembre l'EFSA a repris son activité footballistique avec des entraînements ainsi que quelques matchs pour les plus grands. L'école de foot a aussi eu le temps de former 6 éducateurs avec la présence du district du Cantal. Après un arrêt total dû à la crise sanitaire, nous avons repris les entraînements en décembre dans le respect des gestes barrières. L'école de foot espère pouvoir continuer ses activités et que la saison puisse se terminer normalement.



Sonia Vallet, école de Foot.

Club Les Bruyères de Vebret

Voici que cette mauvaise année 2020 se termine et où chacun a dû subir les confinements successifs, elle fut aussi pour certains de nos adhérents une année de peine.

Notre club n'a pu redonner de la joie à chacun en se réunissant soit le mardi, soit par des sorties et aussi ce beau voyage qui a dû être annulé.

D'habitude cette fin d'année, nous annonçons nos futurs projets pour la nouvelle année, mais rien ne peut être programmé pour l'instant, un vrai crève-cœur pour le président et les dirigeants du Club.

Nous aurions dû vous présenter des photographies de nos activités, alors nous avons recherché dans nos archives quelques photos anciennes. (La seule de l'année 2020 a déjà été diffusée sur le précédent bulletin).



journée festive à Pontgibaud année 2007



Fête des mamies 2006



Un voyage provençal



pièce de théâtre policière 2007



Léon, Fernand et le rire nerveux de Michel

Vous retrouverez ainsi nos anciens qui sont partis sur l'autre rive et quoi de mieux que de leur rendre hommage cette année.



René Bonhomme (pièce de théâtre policière 2007)



Maurice à Pontgibaud 2007



Notre ancien Maire M. Couderc

Le Président Alain Serre

Comité d'Animations et de Loisirs de Vebret

Deux marchés d'Eté ont été au profit du Comité d'Animations et de Loisirs de Vebret. Ils ont très bien fonctionné, grâce à une très bonne organisation de l'association et de la Mairie de Vebret.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont impliquées.

Le Comité prévoit son assemblée générale annuelle en Janvier 2021. En fonction des prochaines annonces gouvernementales, nous vous informerons par les différents médias et journaux locaux des dates et heures retenues.

La Présidente Annick Poigneau

Informations diverses :

Dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie, la Sté EFFY, (cf @) spécialisée dans les travaux de rénovation énergétique propose une offre clés en mains avec accompagnement complet, permettant le montage de dossiers avec aides cumulables possibles. (Examen préalable du revenu fiscal de référence)

Ex : sur un changement de chaudière fuel par une pompe à chaleur air-eau, environ 80% du montant des travaux pris en compte par les aides subventionnelles (44% prime EFFY & 36 % ANAH)

-- Le syndicat départemental d'énergie du Cantal (SDEC) dont la commune de Vebret est membre organisera une rencontre dans le courant du 1er semestre visant à proposer aux usagers d'adhérer à un groupement d'achat d'énergie, baissant le prix de l'électricité.

Philippe Pauliac

JEUX

SUDOKU : proposé par Claude Bonnot de Champassis. *(Solution dans le prochain bulletin)*

Grille 48									Solution de la grille sudoku 47								
2		7		9		5		1	6	8	3	9	4	1	2	7	5
	4		2	1	6		3		2	7	9	6	5	8	4	1	3
3		1		5		8		6	1	4	5	7	2	3	9	6	8
	1		5		9	3		4	9	5	8	2	6	4	1	3	7
4	3	5		7			6		7	1	2	5	3	9	6	8	4
	7		6		4	1		5	4	3	6	8	1	7	5	9	2
1			7	4	5		9		5	6	1	3	7	2	8	4	9
	5			8		7		3	8	2	7	4	9	6	3	5	1
	8	9	3		1		5		3	9	4	1	8	5	7	2	6

Notre beau patrimoine naturel : les rivières et ruisseaux

La commune de Vebret est traversée par deux rivières et deux ruisseaux : la Rhue et la Sumène, le Violon et le Soulou.

La Rhue :

Longue de 56 km, elle prend sa source à 1280 mètres d'altitude sur les pentes du puy de Paillaret (commune de Besse-et-Saint-Anastaise) pour venir se jeter dans la Dordogne sur la commune de Bort-les-Orgues.

Dans sa partie vebretoise elle délimite notre commune avec celle de Champs-sur-Tarentaine puis celle de Bort-les-Orgues. Elle est très sauvage avec des gorges profondes et sur notre commune comme point d'orgue, le saut de la Saule. Elle est bordée de nombreuses forêts qui peuvent lui conférer une atmosphère parfois lugubre comme au pont de Lourseyre.



La Rhue à son point le plus spectaculaire au saut de la Saule

La Sumène :

Longue de 47 km, elle prend sa source au-dessus des bois de Cournil à plus de 1200 mètres d'altitude pour aller se jeter dans la Dordogne en limites des communes d'Arches et de Veyrières.



La Sumène toute en douceur au pont de Couchal

Dans sa partie communale, elle est assez paisible, voire romantique. Dans le haut de Couchal, elle est grossie par le Violon, et passe ensuite sous le pont de Couchal, puis sous celui de Courtilles. C'est une rivière à truites et dans les prairies environnantes on peut souvent apercevoir des hérons cendrés. Il y a un peu, une famille de ragondins avait niché près du pont de Courtilles. Cet été une tribu d'une douzaine de canards colvert avait pris pension près du pont de Couchal. La présence de la loutre d'Europe a également été décelée dans la Sumène.

Le Violon :

Il prend sa source sur la montagne du Tronc Soutro (commune de Trizac) ; en seulement une quinzaine de kilomètres, il descend de 1090 m à 480 m, pour se jeter dans la Sumène sur le haut de Couchal. Juste avant sa confluence avec celle-ci, un béal (petit canal d'irrigation) sert à ralentir son cours.



Quand le Violon entre en harmonie avec la Sumène

Le Soulou :

Long d'environ 14 km, il prend sa source sur la commune de Riom-ès-Montagnes à 850 mètres d'altitude pour se jeter dans la Rhue au niveau du pont de la voie ferrée. Son cours est tumultueux ; en période de grosse pluie, il sort souvent de son lit et par contre depuis plusieurs étés, il est souvent à sec, son cours s'arrêtant totalement.



A Cheyssac, le Soulou entreprend sa descente vers la Rhue

Michel Escudier

Notre beau patrimoine animalier :

Salers, la reine des prés

La légende :

« Il y a quelques millions d'années, le Bon Dieu, assis sur son nuage en compagnie de Saint Pierre, contemplait le volcan du Cantal. D'épaisses langues de laves s'épanchaient autour de l'énorme cratère qui crachait feu et flammes, projetant parfois de magnifiques chapelets de boules rougeoyantes qui dévalaient les flancs de l'abrupt édifice.

Le Bon Dieu trouva cela du plus bel effet, Saint Pierre lui dit :

- Quel dommage Seigneur ! Quand ce volcan sera éteint, que restera t-il de tes magnifiques couleurs ?

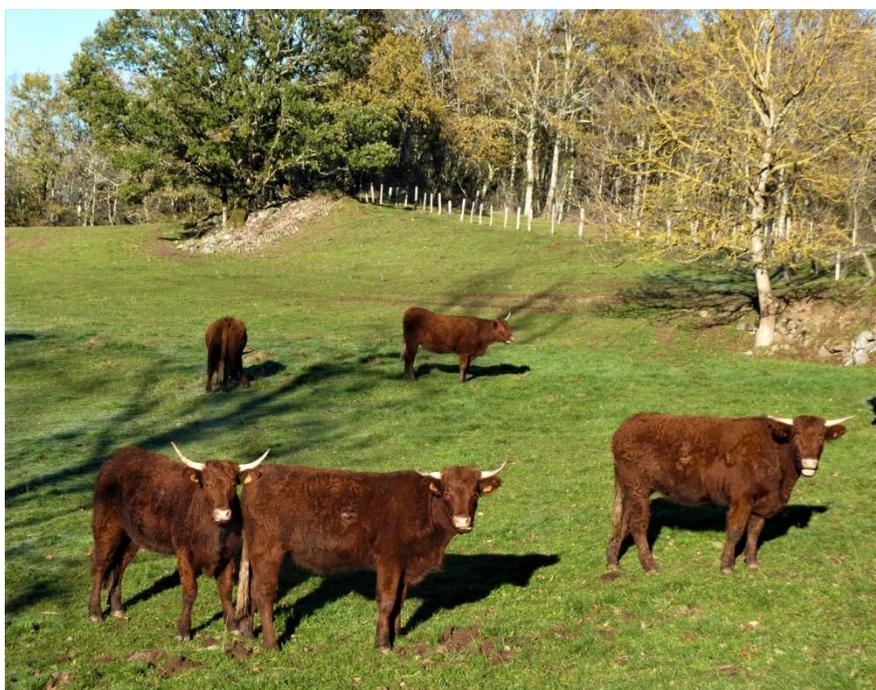
- Tu as raison Pierre, lui répondit le Très Haut.

Puis après réflexion, il déclara : de ces boules rouges, je vais faire des vaches et elles pourront ainsi parcourir à loisir ces montagnes que je couvrirai d'herbe grasse.

Plus tard, Dieu créa l'Auvergnat et lui confia ce vaste territoire encore chaud. »

Vous pouvez écouter cette légende en période estivale depuis une des bornes sonores installées sur le sentier d'interprétation "Les voix de la montagne" à la Fonte Sainte en Pays Gèntiane.

La Salers est une vache robuste, bien charpentée, idéalement adaptée à la rudesse et à la rusticité des montagnes cantaliennes. C'est une excellente marcheuse qui s'adapte à tous les types de terrain, même caillouteux, de plus elle ignore le vertige. La Salers supporte parfaitement les variations climatiques, c'est pour cela qu'elle a pu être exportée sur les 5 continents ; on en trouve aussi bien au Texas ou au Portugal qu'en Russie.



Nous, on représente l'avenir de la race, ne sommes nous pas les reines des prés du Cantal ?



Sa robe acajou foncé avec des poils longs et frisés contribue à lui donner un air originel, sauvage. Son origine est incertaine ; elle pourrait être autochtone et serait alors issue de l'aurochs ou bien provenir de la péninsule ibérique.

La Salers est une mère remarquable avec très peu d'accidents de vêlage. Quelle patience quand elle allaite son veau !

Maman est fière de sa progéniture et on la comprend

Sa tête puissante est ornée de magnifiques cornes en forme de lyre qui ont tendance à s'évaser avec l'âge.



Ça a de l'allure une Salers avec ses cornes façon guidon de Harley Davidson

Les femelles atteignent 700-900 kg alors que les bœufs et les taureaux se situent généralement entre 1 tonne et 1,4 tonne.



Waouh ! Quel beau bébé, pas sûr que beaucoup de ces dames résistent aux atouts du jeune homme



Rien ne (veau) vaut le bon lait de maman, mais maman préfère l'herbe bien verte, en attendant le fourrage hivernal

Michel Escudier

Clin d'œil

Difficile de vérifier les sources de cette internautes, mais cela fait plaisir qu'une trace de la Commanderie de Courtilles subsiste à Antignac !



Maryanick Gaultier

16 juin 2018 · 🌐

Mes photos du Cantal - ...Hier.....Dans le bourg d'Antignac.....Cette vieille porte vient du lieu dit "Courtille" situé sur la commune de Vebret.....C'était la porte du Commandeur des Templiers..... 🍷 🍷



Notre beau patrimoine bâti :

les fours à pain

Sous toutes les formes, on trouve des fours à pain à peu près dans tous les pays du monde et on en voit encore en fonction permanente dans nombre d'entre eux, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Le four à pain est indéniablement un élément caractéristique du patrimoine rural, tout autant que l'école ou l'église. Ils ont une place à part dans le cœur des habitants car, en plus de leur fonction vitale à une certaine époque, ils étaient aussi des lieux de convivialité. Ils sont le témoin de la vie collective d'autrefois.

De nombreux fours à pain bâtis en pierre du pays sont encore visibles sur notre commune. Malgré leur abandon depuis de nombreuses années, certains ont résisté au temps grâce à leur robuste charpente, leur couverture en lauze et leurs murs épais. Certains ont été restaurés et sont parfois utilisés lors de fêtes ou de repas collectifs. D'autres sont en état de ruines, plus ou moins suggestives ; d'autres ont disparu lors de divers réaménagements.

Les fours à pain sont un authentique témoignage d'une époque où le boulanger n'existait pas. Ils donnaient au pain (à la tarte) un goût incomparable, sans parler de la délicieuse odeur que leur cheminée laissait échapper.

Quelques exemples, non exhaustifs :



Le four banal du bourg

Bien rénové, le four banal du bourg entre en fonction lors de certains événements (ah ! quelle bonne odeur ces jours-là).



Pourcheret

Il ne reste plus que quelques pierres à celui de Pourcheret, en revanche la vue sur Chastel-Marlhac mérite le détour.



four à pain des Essards

Une restauration avait été effectuée au four à pain des Essards. Ce dernier est en excellent état.

Pour le four de Champassis nous avons pour projet de faire une restauration partielle ; **en conséquence de quoi on recherche des bénévoles, notamment en ce qui concerne la maçonnerie, pour conseils et aides.**



four de Lachamp

Partiellement usé par le temps, le four de Lachamp conserve un aspect romantique.



four de Montpigot

Le four de Montpigot est remarquable par sa poutre en façade qui lui donne cet aspect de grande robustesse.

On vous donne la parole, ... à vos plumes ! :

Notre Pays est magnifique.

Guidés par Roger Villien, des cyclos Dauphinois ont visité notre région. Partis de Blesle, avec des étapes au Mont-Dore, au Bouchet de VEBRET, puis à Salers, ils ont admiré le Cézallier, les monts Dore, l'Artense, la Sumène et les monts du Cantal.

Unaniment ils ont été enchantés face à la beauté et à la diversité des paysages, alternance de forêts et de pâturages, de montagnes, de hauts plateaux et de vallées; enchantés aussi par la majestuosité de nos massifs volcaniques, par nos superbes lacs volcaniques, tourbières, glaciaires, retenues de barrages, par la grande variété de la flore, surpris aussi par la richesse de notre patrimoine : églises romanes, villages médiévaux, châteaux, belles demeures....

Coté sportif, malgré une préparation très raccourcie (covid), en 4 étapes, 410 Km pour 8000 mètres de dénivelé, le circuit a été très apprécié sur nos routes particulièrement vallonnées et très calmes aux paysages sans cesse renouvelés.



Alors certains ont décidé de revenir en famille pour des vacances plus reposantes : baignades, visites, pêche, ballades mais aussi gastronomie. Pays des grands espaces propres à la découverte, à l'aventure, à la liberté, pays d'une exceptionnelle richesse architecturale, pays du plus grand volcan d'Europe aux panoramas somptueux, ce pays, notre pays, est remarquable, défendons le, faisons le savoir.....

Roger Villien

CHEZ LE GERLAÏRE

A l'entrée du village du BOUCHET, en bordure du chemin, avait été élevée une chaumière que chacun nommait «CHEZ LE GERLAÏRE». C'était le nom du métier de celui qui fabriquait seaux, gerles, tonneaux, fûts, en bois de châtaignier réputé imputrescible, ustensiles utilisés pour le transport et la conservation de l'eau, du lait, du vin ...

Vers 1940, personne dans le village ne se souvenait de la dernière famille qui l'avait occupée. C'était une chaumière plutôt basse, composée d'une pièce unique au sol en terre battue, séparée de la partie étable par une simple cloison en planches disjointes.



Une gerle



(Photo d'illustration)

Eclairée par une petite fenêtre (une croisée), elle était encore meublée d'une table et de deux bancs, d'un vaisselier, d'une belle armoire à un seul battant, d'un coffre à linge, et de trois lits à alcôve (avec rideaux), constitués d'une couche de paille qui reposait sur des planches servant de sommier, et d'un grand sac en chanvre garni de feuilles de hêtre (fayard) en guise de matelas, feuilles que l'on pouvait renouveler à chaque automne ; pour y accéder, on utilisait un marchepied. La grande cheminée traditionnelle où on fumait les jambons alors que le lard, les saucisses, et les saucissons étaient suspendus à la travade (au plafond) n'était plus allumée depuis longtemps.

Cette pièce communiquait directement avec l'étable par un passage étroit ; en hiver, odeurs et chaleur des animaux se mêlaient facilement. A l'époque, on vivait en communauté avec vaches, veaux, âne, cochon, chien, chat, et volailles ...

Au-dessus, on engrangeait en vrac le foin et le regain, pour nourrir le bétail, des gerbes de blé ou de froment, ce qui servait aussi d'isolation.

En 1945, des maquisards dormaient dans cette grange, couchés dans le foin. Ils avaient miné le pont de Lourseyre qui enjambe la Rhue, à 1 km du village. Leur mission était de faire sauter ce pont si un convoi d'Allemands était annoncé ; les habitants avaient été prévenus : ils devaient fuir avec leurs animaux, par crainte de représailles, si une attaque avait lieu ...

Heureusement, les Allemands sont restés dans le secteur de Marchal, et le village a été épargné.

Le père Léon y avait aménagé son atelier de menuiserie. A ses heures perdues, il fabriquait fourches et râtaux pour la fenaison, manches de faux et d'outils pour le jardinage. Il y réparait les ridelles des chars à foin, les tombereaux à fumier, les araires, les jougs adaptés à chaque paire de vaches, les échelles pour entretenir le chaume, les "clides" des entrées de pacages ; il maniait les varlopes, les rabots, avec dextérité ; il y creusait aussi des sabots, en figolant particulièrement ceux qui étaient destinés aux femmes ou aux enfants dans du bois blanc (bouleau, hêtre) avec l'herminette, le paroir, les cuillers, les gouges, puis il les vernissait. Les copeaux de divers bois envahissaient le local et faisaient le bonheur des mémés qui venaient en récupérer dans leurs paniers en osier pour raviver les braises des feux de cheminée.

Je me souviens principalement du niveau à bulle qui m'intriguait beaucoup, et du compas tout en métal avec lequel je dessinais des rosaces sur les chutes de planches.

Mais, au fil du temps, une partie du pignon EST s'était effondrée, et le chaume maintes fois rafistolé, laissait passer la pluie. La chaumière menaçait ruine !

En décembre 1970, par une journée glaciale, les villageois ont vu arriver un engin de terrassement de l'entreprise Persiani et ils ont assisté, passifs et résignés, à la destruction d'une partie de leur patrimoine.

Le mur latéral s'est vite effondré dans la cour sous les coups de butoir de la machine, puis la charpente s'est affaissée lentement dans un nuage de poussière. En fin de matinée, le tout était rasé et arasé, chacun pouvait s'en retourner chez soi.

Seul a survécu un énorme buis plus que centenaire, témoin muet, dans un coin du jardinet attenant.

Mme "Marilou" Sirier

JEUX

Mots croisés grille n° 48

(de C. & D. Letemplier (Solution dans le prochain bulletin))

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

Solution Mots croisés grille n°47

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	A	F	F	U	R	A	I	L	L	E	S
II	I	R	R	A	D	I	A	I		T	
III	G	U	I	D	A	G	E	S		E	S
IV	U	C	P	A		U	O		A	S	O
V	I	T	E				U	L	M		U
VI	L	I	S	T	E	R		A			P
VII	L	F		A	T	A	V	I	S	M	E
VIII	A	I	G	R	E	D	O	U	C	E	
IX	G	E	A	N	T	I	S	S	I	M	E
X	E	R	G		A	S			E	O	N

Horizontal :

- I – Le mot le plus prononcé en 2020 ? – C’est la famille du mot précédent.
- II – Cousin du puma – Accord picard.
- III – Aimait les grands spectacles – Chanteur italo-belge.
- IV – Adverbe de quantité – Déconseillés aux enfants.
- V – Pas facile de la partager au bar cette année 2020 – Adeptes de la sieste.
- VI – Supporte le premier coup – Plante à odeur résineuse.
- VII – Sortie de secours – Enlever les favoris.
- VIII – Bêtes de cirque – nourriture de bétail.
- IX – Ville du petit vin blanc chantée par la bortoise Lina Margy.
- X – Bistrot.

Vertical :

- 1 – Hantises actuelles des gouvernants.
- 2 – Le plus grand est Pacifique – Transfert de main d’œuvre.
- 3 – La consécration pour beaucoup de peintres.
- 4 – 62 d’entres eux entourent Ibiza – Disparus depuis longtemps.
- 5 – C’est inné – Comme un volcan d’Auvergne.
- 6 – Enlevé – Caractère d’Hellène.
- 7 – Plantes à nombreuses variétés.
- 8 – Parfumée à l’eau de mer – Rapport infini.
- 9 – Souvent inondées – Lieu de pèlerinage.
- 10 – Petit appareil volant – Ondée.
- 11 – Viornes.



PDIPR

Entre Rhue et Couzans

PR 13

VEBRET

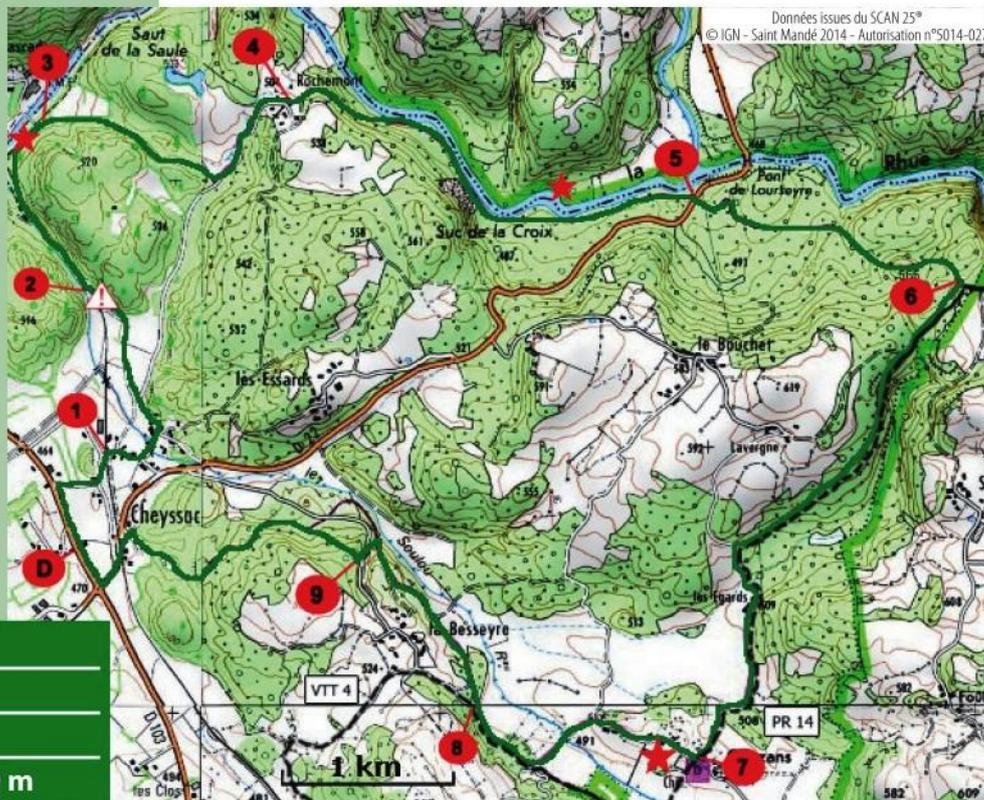


15 km

4 h 30

Vert

Dénivelé : 190 m



D A Cheyssac, au parking faisant face à la station service, prendre la D3 en direction de Bort-les-Orgues, puis la première route à droite qui vous mène vers le centre du hameau.

1 Passer devant le four à pain et poursuivre vers Rochemont. A la sortie du hameau, prendre le premier chemin de gauche puis tout de suite à droite un large chemin bordé de murets qui vous conduira jusqu'à la voie ferrée qu'il faut traverser (attention train touristique ⚠).

2 Suivre la piste qui chemine entre la voie et le ruisseau du Soulou jusqu'au viaduc, passer dessous et longer la Rhue.

3 Obliquer à droite sur le sentier qui démarre au milieu des rochers et poursuivre ce dernier souvent étroit et pierreux jusqu'à la route. Prendre celle-ci sur la gauche jusqu'à Rochemont.

4 Au cœur du hameau, dans un virage prononcé à droite, quitter la voie goudronnée pour traverser la prairie (attention aux animaux) et rejoindre un sentier qui descend vers les gorges de la Rhue (★). L'itinéraire se poursuit le plus souvent en surplomb de la rivière, et débouche sur la D22.

5 Traverser la route et continuer en face sur le sentier qui rejoint une large piste forestière, prendre à droite cette piste qui, d'abord rectiligne, s'élève ensuite en serpentant au milieu d'éboulis moussus.

6 Au carrefour (jonction avec le PR 14), prendre en montant le sentier de droite puis à la fourche poursuivre sur la gauche. La piste surplombe une petite gorge encaissée et rejoint la route qu'il faut descendre jusqu'à Couzans.

7 Face au château (★) poursuivre à droite jusqu'au fond du hameau, la route se transforme en une large piste qui, sur la gauche, traverse la vallée du Soulou. Au carrefour suivant prendre en montant la piste de droite.

8 Au niveau de la fourche suivre à droite puis tout de suite à gauche la piste qui borde une plantation de résineux.

9 Bifurquer à droite sur la route puis rapidement à gauche sur un sentier d'abord étroit qui mène jusqu'à Cheyssac.

Point 4 : bien prendre à gauche dans le village. **Point 9** : la petite chicane n'existe plus, droite puis gauche sur la route.

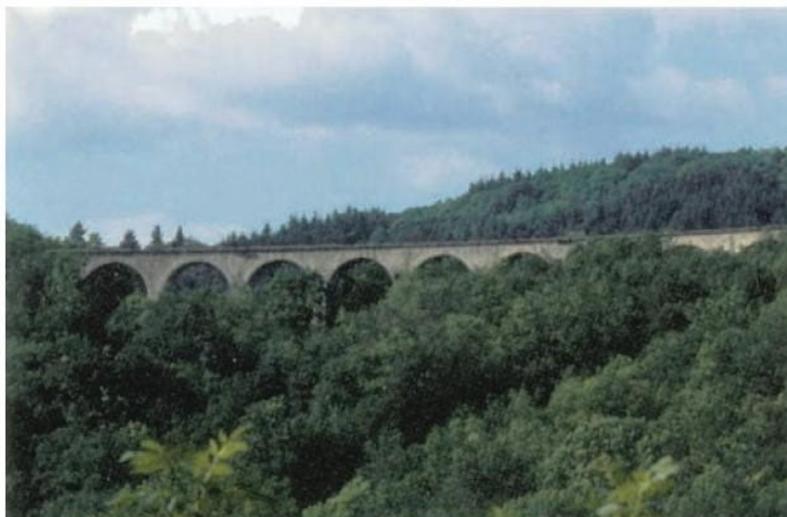
Pour faire plus court :

200 m après le point 5 (pont de Lourseyre) : prendre à droite balisage " Le Bouchet ". Montée soutenue sur un très bon chemin, jolie fontaine/lavoir en pierre de Menet en aval du hameau.

En arrivant au Bouchet, prendre à droite et suivre la route 1km. Sur la D22 tourner à gauche, puis à 100 m à droite. Traverser Les Essards, remarquer son joli four Descendre à Cheyssac pour rejoindre le circuit.

Paris Cheyssac ...

Quelque peu délaissé lors de la création des premières voies ferrées du Massif Central, le Haut Cantal réclame dès 1871 la réalisation d'un itinéraire Bort - Neussargues via Condat et Allanche. Ce n'est que vingt ans plus tard que le principe de cette ligne est définitivement acquis, essentiellement pour conquérir le transport des vins du Languedoc et du Roussillon vers Paris.



Le Viaduc de Salsignac

Le tracé retenu, long de 73,3 km, chemine entre vallées escarpées et hauts plateaux. Ce fut une construction difficile, réalisée par la compagnie des chemins de fer de Paris-Orléans, exploitant de l'époque.

La ligne a nécessité la mise en œuvre de nombreuses rampes et larges courbes, mais également de quatre tunnels et cinq viaducs importants dont celui de Barajol (entre Riom et Condat), véritable chef-d'œuvre de maçonnerie.

Le tronçon Bort-Neussargues fut inauguré le 5 juillet 1908 par le Ministre des Travaux Publics, il participe alors au grand itinéraire Nord Sud entre Paris et la Méditerranée.

Condition d'exploitation difficile, faiblesse du tissu industriel de la région ont fait que le trafic marchand a toujours été faible.

En 1950 la mise en eau du barrage de Bort-les-Orgues noya la section Bort-Eygurande, et mit fin à la liaison Paris-Béziers.

La ligne Bort-Neussargues n'assurant plus alors qu'un faible trafic local, fut fermée le 29 septembre 1990.



PDIPR



Entre Bort-les-Orgues et Cheyssac, la ligne menant à Aurillac cohabite sur quelques kilomètres avec celle reliant Bort-les-Orgues à Neussargues.

Montant vers le petit bassin houiller de Champagnac, qui a occasionné sa création, elle fut fermée aux voyageurs le 2 juillet 1994. Pas moins de 21 tunnels et 19 viaducs jalonnent ce parcours.

Attention, le tracé du circuit est susceptible d'évoluer entre les points 2 et 4.

Extraits du livret « Les chemins de Sumène Artense » édité par l'Office de tourisme de Sumène-Artense